

# **FAUT-IL ACCEPTER QUE DES MARTINIQUAIS COMPÉTENTS SOIENT CHASSÉS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE MARTINIQUAIS ET SOIENT REMPLACÉS PAR D'AUTRES IGNORANT TOUT DE LA MARTINIQUE ?**

**Jusqu'en 2012, l'enseignement agricole martiniquais était confié prioritairement à des personnels martiniquais choisis pour leur compétence.**

Puis le ministère de l'agriculture a fait appel à des cadres venus de France, souvent sans compétence. Cette nouvelle politique est appliquée avec zèle par la DAAF ( Direction de l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt) et sa responsable du Service Formation et Développement ( SFD).

**C'est dans ce contexte que Philippe AURORE, dernier chef d'établissement martiniquais rescapé de cette hécatombe a été victime de harcèlement .**

Lorsque, l'année scolaire dernière, le tribunal administratif de Fort de France lui a donné raison contre un arrêté ministériel le mutant arbitrairement en Guadeloupe, **le ministère de l'agriculture a produit un nouvel arrêté foulant aux pieds la décision du tribunal.**

Cet arrêté revanchard n'a été supprimé qu'après une menace de grève générale par la CSTM ayant permis l'ouverture de vraies négociations, après des négociations-bidon sous l'égide de la DAAF Martinique. **L'auteur de ces arrêtés de mutation aurait déclaré verbalement que le refus par Philippe AURORE de sa mutation forcée était un «crime de lèse majesté».**

Le ministère est revenu à la charge cette année, à partir semble-t-il , de données mensongères accablant Philippe AURORE fournies par la DAAF Martinique clairement démenties par un texte de l'intersyndicale SEA UNSA - FO et par l'agent comptable du lycée.

**Parfois la réalité dépasse la fiction.**

Tandis que de nombreux néo titulaires et stagiaires martiniquais sont mutés de force en France, **que penser de la demande faite par la responsable formation développement de la DAAF à un enseignant du LEGTA de CROIX RIVAIL d'abandonner son poste au profit du conjoint de la directrice mutée à la place de Philippe AURORE?**

Un jeune ingénieur des ponts et chaussées de 24 ans ayant été nommé directeur d'exploitation agricole au LEGTA de Croix Rivail, **ignorant tout de la calebasse la croyait comestible, et ignorant tout des bovins, s'est fait encorner par une vache avec à la clef trois semaines d'arrêt maladie et sa demande de retour au pays natal. Des martiniquais avaient déjà rempli cette fonction avec succès.**

Tel autre muté décrète **qu'il vaut mieux couper les cocos à la perceuse qu'au coutelas.**

Telle mutée, sans doute par souci de la réussite des petits martiniquais, **s'est offert un mois de congé pour convoyer un bateau de France en Martinique.**

Telle autre mutée entend priver les élèves des activités festives du Carnaval et de Noël... Certains craignent donc pour l'activité yole traditionnelle...

**Les élus de la CTM se sont prononcés à l'unanimité pour un enseignement agricole exercé par des personnels maîtrisant l'environnement martiniquais.**

Dans une motion adoptée à l'unanimité en séance plénière du vendredi 28 juillet 2017, les élus de la CTM ont réclamé le maintien de Philippe AURORE « **Considérant que les enjeux de l'enseignement agricole en Martinique imposent non seulement une grande expérience dans ce champ professionnel, mais aussi une connaissance appréciable de l'agriculture et de l'environnement martiniquais».**

Le **KOMITÉ ANNOU SANBLE POU SOVÉ MATINIK** se déclare solidaire de la proposition de sagesse faite par le **Comité martiniquais de vigilance de l'enseignement agricole** : pour assurer un encadrement du LEGTA gage de réussite optimale pour les élèves, nommer provisoirement des martiniquais compétents dont une liste a été fournie lors des négociations du vendredi 29 septembre à la préfecture dans l'attente du règlement juridique du cas de Philippe AURORE.

Ceci devrait permettre la réouverture immédiate de l'établissement dans des conditions apaisées.

**Pour le comité: Armand NICOLAS Tél: 0596 48 35 23 Jacqueline PETITOT 0696 86 61 93.**